

DIM
11
SEPT
2022

TOURNOI DE CHEVALETS PROVINS PATRIMOINE MONDIAL



Journée Arts Plastiques
réservée aux artistes amateurs :
adultes, ados, enfants

De nombreux prix à gagner qui
récompenseront 5 catégories !

Inscription gratuite : 01 64 60 52 92
www.provins.net

Le Royaume de Provins

EVASION

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

Docteur PC

ProCars

PARIS
REGION
Ile de France
Normandie
Bretagne



seine
&marne
LE DÉPARTEMENT

PROVINS TOURISME
entre Bassin, Montfort et Marcy

PROVINS
LE DÉPARTEMENT

TOURNOI DE CHEVALETS

JOURNÉE ARTS PLASTIQUES À PROVINS - DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PARTICIPANTS :

Ce concours est exclusivement ouvert à tous les artistes peintres amateurs.

CATÉGORIES :

5 catégories différentes seront jugées indépendamment les unes des autres :

1. Huile et Acrylique
2. Aquarelle, Dessin, Lavis et Collage
3. Pastel
4. Prix Grand Jeune talent (12-17 ans)
5. Prix Petit Jeune talent (-12 ans)

Les trois premiers prix de chaque catégorie seront récompensés.



INSCRIPTION :

L'inscription est totalement gratuite, mais est obligatoire pour le bon déroulement de la manifestation.

Les artistes pourront s'inscrire en amont par téléphone au 01 64 60 52 92, ou le jour J, dimanche 11 septembre 2022, entre 8H00 et 11H30 sur le stand prévu à cet effet, situé Place du Châtel.

Votre support vierge sera tamponné et daté du jour.

THÈME & EMPLACEMENT :

Le thème peint est uniquement Provins. Chaque artiste a la liberté de choisir le sujet, dans toute la ville de Provins : remparts, rues, églises... sauf sites et propriétés payants ou privés, ou tout autre lieu qui occasionnerait une gêne à la vie d'autrui. Un accès à titre gratuit sera accordé à tout artiste souhaitant réaliser son œuvre au sein de La Roseraie de Provins, ou dans l'un de ces 2 monuments gérés par Provins Tourisme (Tour César et Grange aux dîmes) à partir de 10 h.

Seront hors concours, des œuvres reproduites d'après des photographies.

ŒUVRE, SUPPORT & MATÉRIEL :

Tous les supports sont admis à la condition qu'ils soient vierges au début du tournoi, puisqu'il est impératif de peindre sur place. Le format minimum requis est 21x 29,7 (format A4).

L'artiste doit apporter sur place un support type chevalet pour présenter son œuvre à La Roseraie de Provins, pour la délibération du jury. Les œuvres restent la propriété des artistes, sauf ceux qui accepteront de faire don de leurs œuvres aux mécènes, partenaires ou sponsors. **Seules les œuvres tamponnées et datées au jour de l'inscription seront acceptées.** Tout constat de participation déloyale entraînera la disqualification.

DÉLIBÉRATION DU JURY :

La délibération du jury a lieu à La Roseraie de Provins, après le retour des œuvres en ce lieu, dont le dernier délai est fixé à 16 h. Passé ce délai, aucune œuvre ne pourra être acceptée.

Une seule et unique œuvre par participant sera récompensée à l'issue du tournoi.

La remise des prix sera suivie d'un verre de l'amitié réservé aux participants.

EXPOSITION-VENTE :

Les participants qui le souhaitent, peuvent exposer et mettre en vente leur œuvre présentée au jury, dans la salle d'exposition de la Roseraie de Provins, pendant une période de 15 jours. L'artiste s'engage à venir récupérer son œuvre en main propre sur place, aucun envoi ne sera effectué.

CONTACTS :

Pour inscription uniquement : Tél. : 01 64 60 52 92.

Pour toute autre information : Provins Tourisme - email : info@provins.net

www.provins.net - Tél. : 01 64 60 26 26.

